

NOTE DE LECTURE

Par Philippe COSTE

Jacques de LAROSIERE, « 40 ans d'égarements économiques : Quelques idées pour en sortir », Éd. Odile Jacob, janvier 2021

Michel HAU et Félix TORRES, « Le virage manqué, 1974-1984, ces 10 années où la France a décroché », Éd. Manitoba, septembre 2020

ALERTE : LA FRANCE DECROCHE

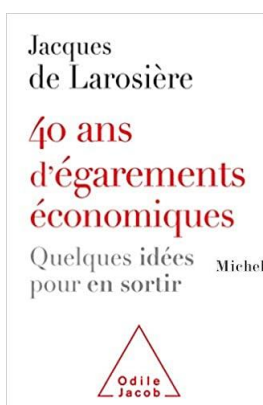
Avec la pandémie de Covid-19, la question de la souveraineté de la France, menacée par la mondialisation, a fait irruption au cœur de nos préoccupations. A vrai dire, quand on commence à tirer ce fil, c'est tout une série de problèmes qui apparaissent : la désindustrialisation qui s'est accélérée, le chômage durablement installé, la dette qui n'en finit pas de gonfler...

Deux livres viennent de paraître qui sonnent une nouvelle fois l'alerte. Le premier bénéficie de l'exceptionnelle

expérience d'un homme qui a été mêlé de très près aux errements qu'il décrit. Il en fait un bilan factuel, d'une écriture lumineuse, avec un souci transparent d'en rendre la lecture accessible à tout un chacun.

Le second tire avantage, chose peu courante sur un sujet d'actualité, du regard pénétrant de deux historiens, l'un spécialiste de l'Allemagne, l'autre, de l'entreprise. Leur démarche est chronologique, étant entendu que la décennie qu'ils présentent comme cruciale, 1974-1984, est

replacée dans le large contexte des trente ans qui ont précédé et des trente-cinq qui ont suivi.



Michel Hau & Félix Torres



MANITOBA

La France sur la pente glissante du déclin

Avec ces points de vue différents, la convergence des analyses n'en est que plus frappante. Les deux ouvrages s'accordent pour constater qu'au début des années 70, à la sortie des Trente Glorieuses, la France avait atteint un palier à partir duquel elle n'a cessé de glisser. La croissance du PIB passe de 5 à 3 puis à 2 puis à 1 %; le taux de chômage, de 2,5 % en 1968, s'élève progressivement pour osciller entre 8 et 10 % après 1990 avec un chômage des jeunes qui tourne autour de 17 %; une balance commerciale systématiquement déficitaire reflète d'une compétitivité anémiée et d'une inadaptation croissante de notre appareil productif à la demande intérieure et extérieure; une administration pléthorique se traduisant par des dépenses publiques exceptionnellement élevées, un déficit constant du budget de l'État et une dette publique qui ne cesse de s'aggraver surtout avec la crise sanitaire actuelle.

Sauf exceptions, cette accumulation de caractéristiques négatives nous est propre. En dehors de l'Italie et de la Grèce, tous nos voisins ont su mieux que nous surmonter les chocs et s'adapter aux conditions nouvelles de

l'économie mondiale. Aussi bien, notre situation relative, en Europe et dans le monde, s'est sensiblement détériorée. Entre 1975 et aujourd'hui, le niveau de vie de nos compatriotes a glissé du 5ème au 26ème rang mondial. Avec lui, c'est évidemment le modèle français qui perd beaucoup de son prestige et la voix de la France qui peine désormais à se faire entendre.

Des causes multiples mais haro sur l'entreprise

Comment en est-on arrivé là ? Jacques de Larosière pointe les faiblesses de notre système éducatif, notamment les mauvaises performances de l'enseignement primaire et celles de l'apprentissage, mal conçu, mal géré et, en définitive, beaucoup moins capable de soutenir l'économie que le dispositif homologué allemand. Il relève la manière dont la décentralisation n'a guère amélioré l'administration de notre pays mais s'est surtout traduit par le gonflement des effectifs de la fonction publique territoriale. Il s'en prend aux rigidités du marché du travail et à l'incapacité récurrente de nos gouvernants à faire évoluer le régime des retraites.

Avec leur point de vue d'historien, Michel Hau et Félix Torrès sont bien d'accord sur l'analyse mais proposent en outre une interprétation d'ensemble très stimulante des trois derniers quarts de siècle de notre histoire économique. Pour eux, le problème fondamental est celui de l'image qui est celle de l'entreprise en France, trop souvent considérée comme un lieu non pas de création de richesses et d'emplois mais d'exploitation des travailleurs par les patrons. Le pli a été pris, expliquent-ils, à la Libération, en 1945, lorsque gaullistes et communistes ont communiqué dans le mythe d'un peuple-résistant trahi par un patronat-collaborationniste. Dans ce climat idéologique, au moment où il fallait moderniser le système de protection sociale avec des finances publiques exsangues et une population recrue de privations, on a trouvé plus expédient de taxer les entreprises. Ainsi ont-elles été priées de contribuer à l'effort de solidarité dans des proportions nettement plus importantes que chez tous nos autres partenaires européens.

Dans un premier temps, la surcharge ainsi imposée n'a pas paru trop lourde, cachée qu'elle a été par les effets spectaculaires de la modernisation française : celle des

entreprises à la suite des trois cents « missions de productivité » qui se sont succédées aux Etats-Unis entre 1949 et 1956 et celle de l'économie dans son ensemble par le transfert de la population active agricole vers le secteur industriel et accessoirement celui des services. Ce qu'on a appelé les Trente Glorieuses a surtout consisté, en fait, à rattraper le retard que l'appareil productif avait accumulé depuis la Première Guerre Mondiale.

Mais lorsque les difficultés sont apparues, on n'a pas voulu remettre en cause la recette-miracle mise au point à la Libération. Elle a resservi pour les accords de Grenelle de 1968, pour les mesures sociales du gouvernement Chirac de 1974-75 et pour celles des gouvernements de François Mitterrand après 1981. Le fardeau imposé aux entreprises n'a cessé de s'alourdir à mesure que la protection sociale s'étendait et se perfectionnait. Leur contribution a été demandée à l'effort de construction avec le 1 % logement. L'impôt sur les sociétés est vite passé de 24 à 50 % des bénéficiaires. A quoi se sont ajoutés les hausses du SMIC, la quatrième semaine de congés payés, la réduction du ticket modérateur de la SS, le versement transport et le congé formation proportionnels à la

masse salariale, la cotisation employeur pour boucler la revalorisation des retraites, l'allocation de rentrée scolaire, l'indemnisation des salariés victimes de licenciements économiques, l'allocation de parent isolé.... Face à la montée du chômage, la réponse a une fois de plus consisté à imposer des contraintes aux entreprises : ce fut l'autorisation administrative de licenciement.

Bien sûr, ces avancées sociales sont louables en elles-mêmes et il est normal qu'elles fassent appel à la solidarité. Mais la France a ceci de particulier que la solidarité y est moins demandée à la collectivité qu'aux entreprises. Une enquête réalisée en 1977 montrait que ces dernières prenaient en charge 59 % du budget social de la Nation contre 35 % pour les allemandes et 27 % pour les britanniques. Il s'ensuit, sans surprise, que de 1945 à nos jours, l'excédent brut d'exploitation a constamment été inférieur à la moyenne européenne. Et lorsqu'elles s'en avisaient, les autorités ont préféré multiplier les dispositifs d'aide plutôt que d'alléger les charges.

Le consensus établi sur le dos des entreprises s'est si bien enraciné en France qu'on a voulu ignorer le lien qui existe entre ce déficit de compétitivité d'une part et d'autre part le sous-investissement et la montée du chômage. Pour endiguer ce dernier, on a préféré réduire le temps de travail sans voir que la demande extérieure, pour peu qu'on y ait adapté notre appareil de production, aurait permis de relancer l'emploi et de rétablir en prime la balance commerciale. Et pour faire bonne mesure, on a gonflé les effectifs de la fonction publique, passés de 4,1 à 5,5 millions entre 1980 et 2010. Ceux-ci dépassent ceux de tous nos partenaires et contribuent à alimenter notre déficit et notre dette publics.

Des raisons d'espérer

Si on regarde l'ensemble de cette histoire qui a mal tourné, les deux livres s'accordent à suggérer que nos responsables politiques ont reculé devant l'idée de convertir au principe de réalité une opinion trop heureuse de ne pas en entendre parler. La plupart d'entre eux, le regard fixé sur la ligne bleue de la réélection, ont préféré la facilité en mettant leurs complaisances à la charge des entreprises. Aussi bien, les choix

courageux effectués en sens contraire par le gouvernement de Raymond Barre et sanctionnés par l'échec de Valéry Giscard d'Estaing aux présidentielles de 1981 ont été interprétés comme la preuve que leur calcul n'était pas le bon.

Jacques de Larosière offre au fil des pages diverses propositions susceptibles d'aider à redresser la situation. Mais au-delà, la leçon d'ensemble qui ressort des deux livres est que l'opinion française reste décidément très brouillée avec les réalités économiques. Un travail d'éducation en profondeur paraît indispensable et urgent. Il est vrai que, petit à petit, les choses évoluent tout de même. Chaque année, les créations d'entreprises en France

battent de nouveau records. Cela peut donner à penser que, faute d'avoir été initiés aux réalités du « business » au cours de leurs études, nos compatriotes ne répugnent pas à se former sur le tas. Au demeurant, gardons-nous de désespérer des enseignants. Eux aussi sont capables de se mettre à la page : ne sont-ce pas deux historiens des universités qui nous proposent, de notre histoire économique récente, une lecture parfaitement en ligne avec ce que nous répète depuis longtemps le MEDEF.

Philippe COSTE
Ancien Ambassadeur